

## **Communiqué du CTMF à propos des actions terroristes en France**

Suite à l'attentat de Nice, faisant trois victimes innocentes, le Conseil Théologique Musulman de France (CTMF) condamne d'une manière absolue, sans équivoque et avec force cet acte ignoble. Un acte d'autant plus abject qu'il a été commis au sein d'un lieu de culte catholique. Il condamne également toutes les opérations terroristes qui ont eu lieu à ce jour sur le sol français, quelle que soit la confession des victimes ou des cibles visées.

Le Conseil Théologique Musulman de France rappelle aux musulmans de notre pays, qu'ils soient citoyens, résidents, réfugiés ou seulement de passage, que la vie d'un homme équivaut à celle de l'humanité tout entière (Coran : Chapitre 5, verset 32). Plusieurs versets coraniques vont dans ce sens, appuyés par de nombreuses paroles prophétiques, et confirmés par l'unanimité des savants musulmans, qui font de l'homicide un péché majeur.

Compte tenu de ce qui précède, le CTMF déclare que toute action terroriste perpétrée contre un ou plusieurs êtres humains est strictement interdite en islam en vertu du caractère sacré de la vie humaine à laquelle personne n'a le droit de porter atteinte.

A ce titre, le CTMF souligne les principes absolus suivants qui ne souffrent d'aucune exception :

1. Il est proscrit en islam de porter atteinte à la vie humaine, à l'intégrité corporelle ou psychologique de toute personne.
2. Tout acte touchant les musulmans dans ce qui est sacré pour eux ne saurait en aucun cas justifier la violence ou l'agression, quel qu'en soit l'auteur.
3. Les musulmans, qu'ils soient citoyens français, étrangers résidents en France ou réfugiés, sont tenus de respecter les lois de la République française, non seulement par respect du droit français mais aussi par fidélité au droit musulman qui oblige à respecter le droit en vigueur sur leur territoire de résidence ou de séjour.
4. En cas de désaccord ou pour contester ce qu'ils considèrent comme une atteinte à leur Foi, les musulmans doivent respecter scrupuleusement le cadre fixé par la législation française. En outre, les sources islamiques invitent les musulmans au dialogue, aux bonnes actions et à la préservation de la paix civile.

Le CTMF tient à rappeler que la compréhension et l'application de ces principes absolus constituent un engagement à la fois religieux et civique pour tous les musulmans sur le territoire de la République française. Les membres du CTMF sont engagés au quotidien et sur tous les terrains où ils sont actifs dans la prévention et la lutte contre tout discours et tout acte allant à l'encontre de ces principes.

A travers ce communiqué, le CTMF exprime ses plus sincères condoléances aux familles des victimes et apporte son soutien à l'ensemble de la communauté catholique. Dans ce moment de deuil, le CTMF appelle le peuple français à s'unir autour des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui sont notre bien commun.

Paris, le 30 octobre 2020

Le CTMF